

FAIRE LA RÉALITÉ OU S'Y FAIRE ?

La modélisation et les déplacements de la politique économique au tournant des années 1970

Thomas Angeletti

De Boeck Université | *Politix*

2011/3 - n° 95
pages 47 à 72

ISSN 0295-2319

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-politix-2011-3-page-47.htm>

Pour citer cet article :

Angeletti Thomas , « Faire la réalité ou s'y faire ? » La modélisation et les déplacements de la politique économique au tournant des années 1970,
Politix, 2011/3 n° 95, p. 47-72.

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Université.

© De Boeck Université. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Faire la réalité ou s’y faire ?

La modélisation et les déplacements de la politique économique au tournant des années 1970

Thomas ANGELETTI

Résumé – Comment se constitue, se consolide et se déploie une certaine réalité économique ? Cet article étudie la question à travers la situation du Commissariat général au Plan à la fin des années 1960. Si celui-ci occupe alors une place importante dans l’espace politico-administratif, il fait toutefois l’objet de nombreuses remises en cause, en raison particulièrement de la force alors accordée au marché et à la concurrence extérieure. L’introduction dans ce cadre d’un modèle macroéconomique dénommé « FIFI », élaboré par une équipe d’économistes de l’INSEE, s’accompagne de certains déplacements quant au mode de fabrication des politiques économiques et de leurs finalités. Il a ainsi été conçu de manière à dresser un tableau de l’économie française en 1975 si aucune décision n’était prise, afin d’identifier les problèmes économiques à venir et de déterminer les solutions pouvant être proposées. En ce qu’il est un instrument d’attribution de causalités (entre différentes entités telles que le salaire, le chômage ou encore la contrainte extérieure), le modèle FIFI tend à déplacer le type d’imputations sur lesquelles s’appuient les participants au Plan, et notamment les organisations syndicales. Ainsi, ces métrologies économiques n’ont pas pour seule conséquence de faire une réalité chiffrée et relativement autonome ; elles déstabilisent également d’autres formes politiques, celles-ci explicitement fondées sur des valeurs.

Qui n'a pas, dans le domaine économique ou dans un autre, été rap-
 pelé à la réalité, au poids de certains phénomènes, de sorte que toute
 argumentation se voit disqualifiée et abandonnée devant la teneur des
 choses, quitte à en appeler à plus de réalisme ? En se référant à des évolutions
 démographiques, à des taux de croissance, à des transformations sociales, en
 s'appuyant sur des chiffres ou des témoignages, on oppose souvent des inter-
 prétations chargées de réalité face à des propositions renvoyées du côté de la
 bizarrerie ou de la naïveté onirique.

Cette *réalité*, qu'elle soit inscrite dans des nombres, des réglementations ou
 des dispositifs de toute sorte, peut être considérée comme le produit des insti-
 tutions. À travers toute une série d'opérations sémantiques, les institutions
 fondent la réalité, comme l'a montré L. Boltanski, en nommant et en définis-
 sant les choses, par des statuts et des catégories¹. Propres aux responsables de
 ces institutions, ces interventions, nécessaires notamment pour éviter que ne
 se multiplient les situations dans lesquelles d'aucuns ne peuvent attribuer un
 sens ou une valeur à ce qui est en train de se passer, sont cependant lourdes de
 conséquences : en leur affectant des noms, elles désignent les entités pertinentes
 et laissent dans l'ombre les autres formes de regroupement et de catégorisation
 possibles. La réalité, dans cette acception, n'est ainsi jamais figée et se transforme
 sans cesse – quoique de manière plus marquée dans certaines configurations
 historiques – sous l'action des responsables et notamment du droit, mais égale-
 ment à travers des *déplacements* qui viennent perturber les définitions officiel-
 les, et qui conduisent, parfois, à des réajustements². Dans la mesure où ils n'ont
 pas encore fait l'objet de catégorisations permettant de les analyser comparati-
 vement à d'autres éléments, ces déplacements participent à redéfinir certaines
 problématiques, voire à faire émerger de nouveaux principes d'appréciation des
 choses et des personnes.

Ce sont de tels déplacements que nous souhaiterions ici même soumettre à
 l'étude, à travers le développement et le recours à un modèle économique à la fin
 des années 1960 dans le cadre de la planification. Le travail mené par une divi-
 sion de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)
 composée d'économistes et de statisticiens, est en effet exemplaire des reconfi-
 gurations que connaît alors la pratique de la politique économique. Au sein de
 la « division des programmes », ces ingénieurs pour la plupart polytechniciens,
 œuvrent à l'élaboration d'un modèle économique dénommé « physico-financier »
 ou, plus couramment, « FIFI ». Depuis 1966, ils établissent des équations,
 rassemblent des chiffres et programment sur ordinateur le fonctionnement de

1. Boltanski (L.), *De la critique*, Paris, Gallimard, 2009.

2. Pour une analyse croisée du capitalisme et de la critique en termes de déplacement et de catégorisation,
 cf. Boltanski (L.), Chiapello (È.), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

ce modèle, ensemble d'opérations visant à simuler le fonctionnement de l'économie et à prévoir ses évolutions pour 1975, à travers des indicateurs tels que la croissance ou le niveau de chômage. Face aux nombreuses difficultés que rencontre l'économie française, comme le modèle FIFI en témoigne, les économistes de la « division des programmes » proposent d'identifier les choix politiques qui demeurent et de déterminer le type de politique économique qu'il est possible de mener. Le travail autour de ce modèle destiné à accompagner la mise en place du VI^e Plan va progressivement prendre une place considérable au sein de l'administration économique, gagnant suffisamment en publicité pour attirer l'attention de nombreux articles journalistiques et pour être évoqué sur les bancs de l'Assemblée nationale.

Lieu privilégié d'institutionnalisation des conflits sociaux dans l'après-guerre, le Commissariat général au Plan est créé en 1946 et s'inscrit dans l'espace politico-administratif comme un lieu d'abord de « reconstruction », puis de « modernisation » de l'économie, en s'appuyant sur des commissions où se réunissent hauts fonctionnaires, représentants patronaux et syndicaux. Le Plan a souvent été présenté comme une entreprise volontariste promouvant un projet de société, soumise à des contraintes non directement liées à celles qui rythment traditionnellement le fonctionnement de l'espace politique. Centre de décisions appuyé sur des centres de calcul (INSEE et Direction de la prévision principalement), le Plan participe en effet à élaborer une réalité économique selon deux principales modalités. Il propose, d'une part, un ensemble de politiques économiques et sociales à partir du travail en commission. Il oriente, d'autre part, les comportements des « agents économiques » par des indications générales sur les buts poursuivis à moyen terme, en supposant que les individus ajustent leurs comportements aux prévisions économiques et autres signes réguliers envoyés par les institutions. Le projet du Plan est ainsi de réunir des acteurs susceptibles de convaincre et de se convaincre, entre autres choses, des objectifs de croissance à atteindre, le processus de planification ayant ainsi pu être qualifié de *prophétie autoréalisatrice*³. Tandis qu'au sortir de la guerre la priorité était à la « reconstruction », les visées de la planification se sont élargies dans les décennies qui suivent en agrégeant autour de la figure de la croissance des fins de compromis social et d'élévation du niveau de vie. L'intégration des organisations syndicales et patronales vise, dans ce cadre, à suivre de proche en proche les revendications représentées de la collectivité, de manière à produire une réalité formellement adaptée à la diversité des expériences.

Au cours des décennies menant jusqu'aux années 1960, le Plan a ainsi pu se construire comme une institution particulièrement stabilisée, dans laquelle

3. Desrosières (A.), « La commission et l'équation : une comparaison des Plans français et néerlandais entre 1945 et 1980 », *Genèses*, 34 (1), 1999.

prennent place des épreuves – soit des situations où différents acteurs sont amenés à confirmer et, parfois, à reconsidérer, par un travail collectif d'investigation, les éléments qui permettaient jusqu'alors d'attribuer aux personnes et aux choses une certaine valeur⁴. Les acteurs engagés dans l'épreuve, qui font appel à des arguments plus ou moins publiquement défendables, tentent ainsi, en se référant à des preuves, de se convaincre du bien-fondé de leur point de vue afin qu'il apparaisse comme plus large que soi et, pour ainsi dire, pour se faire institution. Mais le Commissariat général au Plan, dans la mesure où il est évalué précisément dans sa capacité à opposer une interprétation collective de la situation économique susceptible d'éviter toute confrontation interminable de points de vue particuliers, fait l'objet de nombreuses remises en cause au tournant des années 1970. S'il occupe toujours une place importante au sein d'une classe politique acquise à un mélange de libéralisme et d'interventionnisme, il semble cependant amoindri, du moins aux yeux de ses principaux responsables, face à la progression de nombreux phénomènes. Qu'il s'agisse de la « contrainte extérieure », du « chômage » ou encore de « l'inflation », ces phénomènes ont la particularité d'être à la fois qualifiés de maux que la planification viserait à résorber mais également d'être désignés comme des causes de son inefficacité⁵.

Comment, dans une institution dont la tâche formelle est précisément de guider le fonctionnement de l'économie, les mêmes phénomènes qui doivent être maîtrisés peuvent-ils apparaître aux yeux de ses participants comme suffisamment consistants pour en contraindre l'action ? En opposition à une approche centrée sur les « faits économiques », répondre à cette question suppose de ne jamais séparer les phénomènes auxquels sont confrontés les acteurs, tels que la croissance ou la contrainte extérieure, des instruments qui leur donnent une forme et une assise suffisantes pour prétendre à la généralité, à travers dans le cas étudié la modélisation macroéconomique⁶. Ainsi, en suivant le travail mené par les économistes de l'INSEE, puis l'intégration du modèle FIFI dans les débats d'une « commission de modernisation » du Plan, nous montrerons comment se déplace le régime de fabrication des politiques économiques, passant schématiquement du *souhaitable* au *faisable*.

4. Sur la notion d'épreuve, cf. notamment Boltanski (L.), Thévenot (L.), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991 ; Boltanski (L.), Chiapello (É.), *Le nouvel esprit du capitalisme*, op. cit.

5. On trouve dans l'ouvrage de François Fourquet des éléments sur ce progressif déclin de la planification autour des années 1960-1970. Fourquet (F.), *Les comptes de la puissance*, s.l. [Paris], Encres, 1980, notamment p. 291-306.

6. Sur l'articulation entre enquête historique et sociologie de l'action, nous renvoyons aux développements proposés par Dodier (N.), « Agir dans l'histoire. Réflexions issues d'une recherche sur le sida », in Laborier (P.), Trom (D.), dir., *Historicités de l'action publique*, Paris, Presses universitaires de France, 2003.

L'enquête et ses limites

Une vingtaine d'entretiens ont été réalisés, avec des membres de la Commission de l'économie générale et du financement (CEGF) mais également avec les principaux auteurs du modèle physico-financier. Deux sources d'archives ont également été étudiées. D'une part, nous avons consulté les archives de la division des programmes au Centre des archives économiques et financières (CAEF)⁷. D'autre part, les archives disponibles de la CEGF ont fait l'objet d'un dépouillement systématique, en particulier le versement 19890575 du VI^e Plan, au Centre des Archives Contemporaines de Fontainebleau (CAC). Nous nous appuyons notamment ici sur les comptes rendus de réunions – non systématiquement disponibles – de cette commission, ce qui s'accompagne cependant de limites qu'il convient de mentionner : comme nous l'avions montré dans le cadre du Conseil d'analyse économique, les rapports élaborés dans ce type d'institutions ne rendent pas compte des difficultés rencontrées par certains de leurs participants pour prendre part aux discussions et pour faire entendre leurs opinions⁸. Dans le cas qui nous occupe ici, la dimension policée et formelle de ces comptes rendus, en mobilisant par exemple le style indirect, n'empêche cependant pas de les traiter en considérant spécifiquement leur statut. C'est en ce qu'ils témoignent de *ce qu'il reste*, c'est-à-dire de la réalité qui demeure malgré les retouches et sélections dont ils peuvent être l'objet, que ces documents ont une importance dans notre démarche, par-delà les nombreuses choses qui ont pu être dites et faites, mais inaperçues ou jugées dépourvues de sens ou d'intérêt. Enfin, outre l'ouvrage de François Fourquet déjà cité, nous avons également complété ce travail par un recours aux nombreux témoignages laissés par les membres de cette commission comme par ceux évoluant alors au sein de services administratifs connexes⁹.

Du souhaitable au faisable

Revenir sur l'élaboration du modèle FIFI, c'est étudier à travers les propositions d'une petite équipe composée en majeure partie de jeunes ingénieurs, les changements dans la fabrication et l'orientation de la politique économique à la fin des années 1960. Nous procéderons pour cela en trois temps. Premièrement,

7. On trouve également dans un rapport financé par le CORDES de nombreuses informations sur l'élaboration du modèle : Nizard (L.), *Changement social et appareil d'État*, Grenoble, CERAT, 1974.

8. Angeletti (T.), « (Se) rendre conforme. Les limites de la critique au Conseil d'analyse économique », *Tracés*, 17, 2009.

9. Dont notamment : Alphandéry (C.), *Une si vive résistance*, Paris, Rue de l'Échiquier, 2011 ; Cossé (P.-Y.), *Le vermeil et la vie*, Saint-Maur, Sépia, 1998 ; Gruson (C.), *Renaissance du Plan*, Paris, Seuil, 1971 ; Gruson (C.), *Programmer l'espérance*, Paris, Stock, 1976 ; Lamour (P.), *Le cadran solaire*, Paris, Robert Laffont, 1979 ; Lamour (P.), *Les quatre vérités*, Paris, Robert Laffont, 1981 ; Lattre (A. de), *Servir aux Finances*, Paris, CHEFF, 2000 ; Massé (P.), *Aléas et progrès*, Paris, Economica, 1984 ; Marjolin (R.), *Le travail d'une vie. Mémoires 1911-1986*, Paris, Robert Laffont, 1986 ; Martin (R.), *Patron de droit divin*, Paris, Gallimard, 1984 ; Saint-Geours (J.), *Pouvoir et finance*, Paris, Fayard, 1979 ; Sérísé (J.), *Mémoires d'un autre*, Paris, Éditions de Fallois, 1999.

nous décrivons la naissance de FIFI, dont la principale ambition est de représenter l'interdépendance des phénomènes économiques, pour montrer que le travail de cette unité suscite un intérêt croissant au sein de l'administration, mais également pour saisir le type d'êtres qui peuplent le travail des modélisateurs, à savoir des équations, des machines ou encore des « agents économiques ». Deuxièmement, le recours au modèle implique, pour ses concepteurs, de partir d'une simulation initiale de l'état de l'économie française en 1975, si aucune mesure n'était prise. Qualifiée de « compte de départ », cette simulation s'accompagne d'un *premier déplacement* dans la conception de la politique économique, qui vise dès lors à contrarier les voies futures, telles que retracées par le modèle, du développement de l'économie. Nous montrerons enfin que les modélisateurs, s'ils se tiennent au plus près des évolutions économiques et sociales, ne les insèrent dans la réalité du modèle que dans des formats très spécifiques¹⁰. La mise en forme du salaire retenue dans FIFI est en ce sens exemplaire : elle est à la fois une analyse empirique des évolutions salariales, mais est démunie – *second déplacement* – du statut d'instrument de politique économique.

Naissance d'un modèle

Les premières traces d'une réflexion sur l'élaboration d'un modèle formalisé destiné à éclairer la planification apparaissent en juillet 1966 au sein du Plan. Au début de l'été, cinq économistes de l'INSEE et du Plan se réunissent, parmi lesquels Michel Aglietta, qui en deviendra l'un des principaux concepteurs, Yves Ullmo qui dirigera le service économique du Plan de 1967 à 1973, et Lionel Stoléru, auteur en 1969 d'un ouvrage intitulé *L'impératif industriel*. Au cours de cette réunion, la question de l'amélioration des « techniques de projections » utilisées pour le V^e Plan est abordée et, déjà, un nom est attaché au modèle, qualifié de « physico-financier¹¹ ». En septembre de la même année, un programme d'étude des modèles macroéconomiques étrangers est jugé nécessaire : des lectures sont fixées et distribuées au sein de la petite équipe, qui a déjà accueilli de nouveaux arrivants.

Si le modèle FIFI est suivi de près par le Plan – dont l'intérêt soutenu vis-à-vis des sciences sociales et en particulier de la sociologie et de l'économie s'est traduit par une politique de financement de la recherche¹² –, au sein duquel Yves Ullmo appuie fortement son développement, il peut être considéré

10. Cela invite à prêter attention aux allers-retours incessants entre pratiques scientifiques et réalité et aux manières dont elles s'informent et s'éprouvent réciproquement, à la différence des travaux regroupés sous le terme de *performativité* de l'économie qui, s'ils interrogent les conséquences de la relation science économique – économie, tendent cependant à en minorer la dimension itérative. Cf. Muniesa (F.), Callon (M.), « La performativité des sciences économiques », in Steiner (P.), Vatin (F.), dir., *Traité de sociologie économique*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

11. Premières réflexions sur le modèle « physico-financier », 9 septembre 1966, CAEF B0057710.

12. Cf. Pollak (M.), « La planification des sciences sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2-3, 1976.

comme un produit de l'INSEE¹³. Plus précisément, c'est au sein de la division des programmes, alors composée d'une dizaine de personnes, qu'est élaboré le modèle. La place occupée par FIFI durant l'année 1967 dans le travail de cette division est considérable¹⁴ : en effet, il s'agit dans un premier temps d'établir l'ensemble des équations mathématiques (près de mille six cents) retraçant le fonctionnement de l'économie (détermination du salaire, calcul de l'investissement des entreprises, etc.). L'introduction de l'économétrie en France, qui s'intensifie depuis les années 1930, principalement dans les écoles d'ingénieurs et au CNRS sous l'impulsion de François Divisia, trouve dans les cadres de la comptabilité nationale et dans les travaux de l'INSEE un terrain particulièrement favorable¹⁵. Rapidement, la question de la programmation informatique est posée et constituée, durant l'été 1967, une étape particulièrement laborieuse. Le travail des modélisateurs est alors favorisé par le développement de l'informatique à l'INSEE – et l'attirait voire la fascination que l'informatique pouvait susciter au sein de l'administration en cette époque de lancement du « Plan Calcul¹⁶ » – qui se concrétise par l'achat de deux ordinateurs IBM, comme le relate l'un des concepteurs du modèle :

« Il y avait dans une annexe de l'INSEE, disons deux énormes machines [rires], premier élément, et la deuxième difficulté, c'est qu'à l'époque il n'y avait pas de logiciels prêt-à-porter. Donc il fallait programmer en totalité. Donc nous travaillions sur des cartes perforées, à la fois pour constituer les données numériques, et pour constituer aussi la transformation des équations mathématiques en programme. [...] Ces grosses machines étaient très fortement utilisées, [...] et il y avait des tours à passer quoi ! Personne n'avait jamais fait ça, et nous on avait besoin d'aller-retour – il ne suffisait pas de dire : “j'ai mon enquête, je mets ça là-dedans, voilà les résultats” – des allers-retours de tests et de simulations permanents, et donc on le faisait la nuit. Et donc ça a créé en effet une ambiance assez marrante quoi, on travaillait de neuf heures du soir à minuit, une heure du matin, etc. Le travail, c'était assez marrant, parce qu'il fallait sortir

13. À cette époque, plusieurs membres de la division des programmes de l'INSEE œuvrent à l'élaboration du modèle, dont notamment Michel Aglietta, Raymond Courbis, Patrick Gordon, Alain Saglio, Claude Seibel et Bernard Ullmo. Cette histoire est également familiale, puisque ce dernier est le frère d'Yves Ullmo qui officie au Plan. Leur père, Jean Ullmo, qui enseigne l'économie à l'école Polytechnique, fit un temps partie du groupe X-Crise qui participa à la diffusion de l'économétrie et où se développèrent des réflexions sur le planisme. Comme en témoigne cet extrait enthousiaste d'un ouvrage de 1969, ses travaux portaient en partie sur la modélisation : « Les modèles sont indispensables, et il faut les multiplier. Chacun dans son formalisme mathématique rigoureux, permet de délimiter des hypothèses, de préciser des concepts, d'expliciter des conséquences, de reconnaître des convergences ou des incompatibilités. Ils abolissent donc les environnements indécis, les glissements de pensée, les actions contraires aux fins proclamées, les incohérences de projet ou d'acte. » Ullmo (J.), *Le profit*, Paris, Dunod, 1969, cité par Armatte (M.), « La notion de modèle dans les sciences sociales : anciennes et nouvelles significations », *Mathématiques et sciences humaines*, 172, 2005, p. 102.

14. Programme de travail de la division des programmes, 4 janvier 1967, CAC 19920270, art. 1.

15. Depuis 1964, Edmond Malinvaud, l'un des destinataires réguliers des notes élaborées par les concepteurs de FIFI, assure le séminaire d'économétrie du CNRS. Cf. Bungener (M.), Joël (M.-E.), « L'essor de l'économétrie au CNRS », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, 4, 1989.

16. Breton (P.), *Une histoire de l'informatique*, Paris, Seuil, 1990.

des listings, les listings étaient comme ça [larges mouvements de bras], voir où étaient les erreurs, reprogrammer sur les cartes perforées, revenir, etc. Disons, combien il a fallu ? Trois mois à peu près. C'est-à-dire que la première fois que le modèle a convergé, on a bu du champagne évidemment¹⁷ ! [rires] »

La constitution du modèle implique d'intégrer un ensemble de paramètres exogènes (environ trois mille cinq cents dans la version finalisée de FIFI), qui déterminent, par le jeu des équations, les résultats endogènes. Une grande part du travail consiste dès lors à alimenter le modèle en données statistiques, en se référant notamment aux travaux des autres divisions de l'Institut, la division des programmes étant ainsi amenée à occuper au sein de l'INSEE une place centrale. Témoin de cette importance, la publication en 1969 d'un article de M. Aglietta et R. Courbis qui présente le modèle FIFI, dans le premier numéro de la nouvelle revue de l'INSEE, *Économie et statistique*¹⁸. D'autres institutions témoignent peu à peu leur intérêt envers le modèle FIFI : à partir de 1968 se mettent en place des groupes « Finances-Plan », près d'une vingtaine, visant notamment à familiariser les membres de l'administration des Finances à l'utilisation du modèle et à discuter de l'élaboration des premières projections¹⁹.

Élaboré en s'appuyant sur les agrégats de la comptabilité nationale, FIFI est un modèle « statique », au sens où les résultats qu'il livre ne concernent que 1975, année terminale du VI^e Plan, sans que n'apparaissent les évolutions annuelles des grandeurs économiques étudiées. La formalisation a plusieurs implications : d'une part, elle permet d'élaborer des calculs qui, lors du V^e Plan, étaient régulièrement dénoncés pour leur lenteur²⁰ ; surtout, elle valorise l'interdépendance des phénomènes économiques. Pour les modélisateurs, l'enjeu est de passer d'une « cohérence comptable » qui prévalait jusqu'au V^e Plan, à une « cohérence entre des décisions » de politique économique²¹. Dans cette perspective, le déplacement qu'introduit le recours à un « compte de départ » est particulièrement instructif sous l'aspect qui nous intéresse ici²².

17. Entretien avec Michel Aglietta, économiste à la division des programmes de l'INSEE.

18. Aglietta (M.), Courbis (R.), « Un outil du Plan : le modèle FIFI », *Économie et statistique*, 1, 1969.

19. Les groupes Finances-Plan, qui ont réuni près de cent quarante personnes et dont Claude Seibel et Pierre-Yves Cossé assuraient le secrétariat, ont pu anticiper sur la mise en place du VI^e Plan de telle manière que certains pouvaient craindre que l'on y « fasse le Plan avant le Plan », comme nous le confiera lors d'un entretien l'un des participants. Sur ces groupes, cf. Cossé (P.-Y.), « La participation du Ministère de l'Économie et des Finances », *Bulletin de liaison et d'information de l'Administration centrale de l'économie et des finances*, 55, 1971.

20. Jean Ripert, qui occupait alors le poste de Commissaire adjoint, témoigne de cet aspect : « Plusieurs choses ont impatienté Massé. D'abord, la lourdeur. Massé est porté à étudier les variantes. Or, chaque fois qu'on voulait étudier une variante, on faisait venir un des comptables nationaux : "Voilà, nous voudrions avoir une idée de telle variante", "Bon, eh bien, je reviendrai dans 10 jours". Parce qu'ils travaillaient "à la main". Dix jours, c'était long pour un homme pressé de discuter avec le ministre des Finances ou le Premier Ministre. » Cf. Fourquet (F.), *Les comptes de la puissance*, op. cit., p. 287.

21. Courbis (R.), Pagé (J.-P.), « Techniques de projection macro-économique et choix du Plan français », *Revue économique*, 24 (6), 1973.

22. Il faudrait également étudier, ce qui dépasserait le cadre de cet article, les autres voies de modélisation envisagées, ces autres FIFI possibles qui ont été écartés durant le développement. L'élaboration du modèle a

FIFI, une « méthode de découverte des problèmes du développement »

Pour les économistes de la division des programmes, l'utilisation première du modèle vise à identifier les contraintes qui ralentissent la croissance, FIFI étant même qualifié de « méthode de découverte des problèmes du développement »²³. Pour ce faire, la solution retenue consiste à élaborer un « compte de départ », simulation originelle de l'état de l'économie en 1975 à partir de laquelle pourront être identifiées les principales « inquiétudes » à venir, terme régulièrement employé par les modélisateurs. Ce compte repose ainsi sur des hypothèses d'extrapolation des tendances en matière notamment de dépenses des administrations ou de comportements des entreprises, en considérant que la législation reste identique à celle en vigueur au moment de la projection. Il se présente sous la forme d'évaluations chiffrées de l'économie en 1975 à travers certains indicateurs, tels que le taux de croissance (5,4 % par an), le nombre de personnes au chômage (395 000), l'accroissement du niveau des prix (3,5 % par an) ou encore la hausse du salaire réel (3,1 % par an). Mais ces chiffres, issus de la dernière version du compte de départ, vont être continuellement révisés entre 1968 et septembre 1969, moment où se réunit pour la première fois la Commission de l'économie générale et du financement (CEGF) pour laquelle ils sont destinés.

Autrement dit, la réalisation de ce « compte de départ » suppose, pour les modélisateurs, d'intégrer les paramètres les plus récents possibles²⁴. La validité de la simulation de l'avenir dépend, en quelque sorte, de la fiabilité du présent. Ainsi, si une première version du compte est finalisée en février 1968, elle va être remaniée suite aux événements de Mai 68, le VI^e Plan étant alors repoussé d'un an. Les mouvements sont suivis de très près : après des accords de Grenelle qui ont notamment vu le SMIG augmenter de 35 %, une note du 24 juin 1968 invite à revoir certains paramètres exogènes du modèle, comme la durée du travail²⁵. Une troisième version sera enfin réalisée à la suite de la dévaluation de l'été 1969.

Toutefois, la validité du compte de départ n'est pas qu'un exercice de modélisation : il s'agit de rompre avec les procédures techniques du V^e Plan, régulièrement qualifiées de « normatives », et auxquelles il est reproché de fixer certains objectifs – principalement de plein-emploi et d'équilibre extérieur – avant même les projections et les discussions en commission. Avec FIFI, cette logique est présentée comme inversée, ce que résument les auteurs du modèle :

en effet entraîné de nombreuses hésitations, mais également des « coups de force » de certains membres de la division des programmes afin d'infléchir certaines directions, voire pour en imposer d'autres.

23. Division des programmes, Premières perspectives économiques pour 1975, 15 février 1968, CAEF B0057707.

24. Il procède en fait d'une double extrapolation : une première permettant de se situer en 1970, puisque les comptes de la comptabilité nationale ne sont pas encore disponibles, puis une seconde pour 1975, qualifiée de « compte de départ ».

25. L'exploitation de FIFI 1 au cours des mois de juillet-août 1968, 24 juin 1968, CAEF B0057707.

« La netteté de la distinction établie entre hypothèses et résultats grâce au recours à un modèle conduit dès maintenant à distinguer plus clairement que ce ne fut le cas lors de la préparation du rapport sur les options du V^e Plan les évolutions économiques “spontanées” et les évolutions économiques normatives et par là met clairement en évidence la nécessité d’expliciter une politique économique pour atteindre les objectifs jugés souhaitables et d’attacher des mesures à toute évolution économique normative²⁶. »

Le modèle FIFI est ainsi conçu afin de proposer un avenir potentiel si aucune mesure n’était prise, afin de déterminer la politique économique à suivre. Corriger l’avenir, c’est en substance l’utilisation qui est prônée du modèle à travers les « variantes », simulations de politique économique destinées à améliorer les résultats du compte de départ. Ainsi, bien que son caractère purement « conventionnel » soit régulièrement rappelé par ses concepteurs, il occupe une place déterminante dans le VI^e Plan – nous le verrons par la suite – car c’est toujours par rapport à celui-ci que sont évaluées les mesures de politique économique. Chaque « variante » constitue une simulation qui bonifie ou aggrave les résultats initiaux du compte de départ, les chiffres de la variante étant présentés en termes d’écart au compte de départ (par exemple + 0,1 % de croissance par an entre 1970 et 1975 pour une variante de concurrence accrue dans des secteurs jusqu’alors « abrités » ; ou encore – 0,44 % pour une variante de réduction de la durée du travail). La réalité que représente le « compte de départ », bien qu’hypothétique et envisagée selon des anticipations et des extrapolations de tendance, se voit dotée d’une certaine objectivité invitant les modélisateurs – puis, par la suite, nombre des acteurs concernés – à la considérer comme « inacceptable » et à formuler des actions politiques visant à la corriger. En ce sens, le modèle FIFI participe tout autant à définir quels sont les problèmes qui touchent l’économie, qu’à délimiter le type de politiques économiques qui peuvent être préconisées afin d’y remédier.

D’anciennes et de nouvelles entités : le salaire, le chômage et l’extérieur

Un second déplacement introduit par le modèle consiste à appréhender l’évolution salariale comme une simple résultante de la politique économique. Ce fut l’un des points particulièrement travaillés par les économistes de la division des programmes, en s’appuyant notamment sur les réflexions menées à l’époque autour de la courbe de Phillips²⁷. Le modèle FIFI s’y réfère expressément : l’équation qui détermine le niveau de salaire en 1975, résultat de multiples régressions, introduit principalement une liaison avec deux éléments, à savoir la situation du marché du travail et le niveau général des prix. De cette

26. Premières perspectives économiques pour 1975, *loc. cit.*

27. Réalisée en 1958 par un économiste néo-zélandais, cette courbe illustre à travers une étude quantitative sur le Royaume-Uni, la relation négative liant d’une part l’évolution des salaires et, d’autre part, le taux de chômage.

façon, plus l'inflation est élevée, plus les salaires augmentent (et inversement). Au contraire, la relation qui unit chômage et augmentation des salaires est négative, tout accroissement du chômage s'accompagnant d'un ralentissement dans l'élévation des salaires. L'introduction de cette équation dans la méthodologie du Plan diffère des plans précédents, où le plein-emploi était posé comme un objectif dans les projections centrales. Or le modèle FIFI est considéré, on l'a dit, comme une méthode permettant de révéler les problèmes du développement : dans cette logique, le taux de chômage comme le niveau des salaires constituent les principaux résultats du modèle, avec le taux de croissance. Les économistes de la division des programmes n'hésitent d'ailleurs pas à mettre l'accent sur la neutralité de leur modélisation : « Aucune norme n'est imposée *a priori* à aucune des variables économiques (taux de croissance, chômage, taux de salaire, taux d'inflation, etc.). C'est par tâtonnements successifs qu'on détermine la politique économique propre à atteindre les objectifs recherchés²⁸. »

Cette approche du salaire qui tend à s'imposer dans le courant des années 1960, n'est compréhensible qu'en la rapprochant de la place accordée à la concurrence internationale. En effet, le modèle FIFI introduit une séparation centrale entre des secteurs « abrités » de la concurrence, et des secteurs « exposés », c'est-à-dire soumis à une pression extérieure²⁹. Ce « partage du marché » a plusieurs conséquences. Dans les premiers secteurs, les entreprises déterminent le prix de vente de leurs marchandises de manière à garantir un certain « taux d'autofinancement » ; la demande est ainsi toujours satisfaite. Ce choix est impossible dans le secteur exposé, qui regroupe les entreprises industrielles : celles-ci sont soumises aux contraintes de prix fixées par l'offre extérieure. Dans cette conception libre-échangiste, le secteur exposé est perçu comme le lieu porteur de l'économie, là où les secteurs abrités sont qualifiés de « handicap à la croissance³⁰ ». La contrainte extérieure n'est en dernière analyse qu'une contrainte de prix, basée sur l'hypothèse d'une substitution parfaite entre importations et production nationale : les manques de l'offre intérieure pour satisfaire la demande sont compensés par des importations, considérées comme variable d'ajustement. Dans ce cadre, toute augmentation de coûts pour les entreprises du secteur exposé, et notamment toute hausse salariale, étant entendu qu'elles ne sont pas en mesure de les répercuter sur les prix, peuvent entraîner une chute du taux d'autofinancement et des investissements, et à terme une perte de parts de marché au profit de l'extérieur. En imputant ainsi à la concurrence internationale un rôle de limitation des prix pour les entreprises du secteur exposé, FIFI valorise, de manière tout à fait explicite pour ses concepteurs, des

28. Aglietta (M.), Courbis (R.), « Un outil du Plan... », art. cit., p. 46.

29. Séparation qui provient des travaux de Raymond Courbis sur les « économies concurrencées » qui constitueront sa thèse. Cf. notamment Courbis (R.), « Développement économique et concurrence étrangère », *Revue économique*, 20 (1), 1969 et Courbis (R.), « La théorie des "économies concurrencées", fondement du modèle FIFI », *Revue économique*, 24 (6), 1973.

30. Courbis (R.), Pagé (J.-P.), « Techniques de projection macro-économique... », art. cit., p. 958.

politiques économiques d'offre visant à encourager leur compétitivité. Comme cela apparaît dans le cas de la contrainte extérieure, le rôle attribué au modèle étant celui d'éclairer les années futures, les économistes l'élaborent de manière à ce qu'apparaissent les contraintes à venir qu'ils considèrent comme décisives.

À ce stade, deux premières implications peuvent être dégagées de l'étude du modèle. D'une part, le changement qui s'opère dans le type de politique économique prônée n'est compréhensible qu'en la rapprochant de ses modalités de fabrication. Dans le laboratoire modélisé qu'est FIFI, la politique économique est une expérimentation : on modifie telle ou telle variable pour en connaître les résultats. La conception de l'État qui en résulte n'est plus basée sur la souveraineté de ses décisions, mais sur des « variantes » de l'avenir, face à une réalité économique liée par ses multiples interdépendances et caractérisée par sa relative autonomie. Dans le modèle, l'État se retrouve d'ailleurs défini comme un « agent économique » parmi d'autres, à côté des « ménages » et des « entreprises », comme si sa place serait alors vouée à être limitée à mesure que la concurrence internationale « exposerait » davantage de secteurs³¹. D'autre part, dans une période marquée par une « idéologie de la fin des idéologies³² », les modélisateurs promeuvent une approche rationnelle de l'action politique : en identifiant tout d'abord les problèmes du développement (par le compte de départ), puis les limites de ce que doit être une politique économique pour y répondre (à travers le jeu des variantes), enfin en définissant le modèle comme « neutre » (en écartant les hypothèses « normatives » qui prévalaient jusqu'alors), se dessine progressivement un nouveau régime de fabrication de la politique économique, dans lequel l'expert économique est amené à jouer un rôle central.

31. Un ouvrage collectif réunissant des proches du Plan, dont certains membres de la CEGF, paru peu après Mai 68, met ainsi expressément en question la place de l'État. Ce document propose de traiter « de l'administration de l'État, dans ses rapports avec la Nation », en constatant que « les choses ne vont pas bien aujourd'hui, dans ce vieux ménage. Pourquoi ? Les hommes qui s'efforcent de répondre à cette question appartiennent à l'État ou sont proches de lui, le servent et l'observent avec les mêmes sentiments : ils l'aiment et, parce qu'ils l'aiment, ils souffrent de ses défauts de comportement, de ce mélange d'abus et de faiblesses par quoi il se manifeste trop souvent dans la vie de la communauté. » Élaboré au sein du Club Jean Moulin, on retrouve parmi les auteurs de ce texte C. Alphandéry, qui avait auparavant fait un passage de sept ans au Service d'études économiques et financières (SEEF) de la Direction du Trésor, et qui présidera la commission de l'habitation du VI^e Plan, F. Bloch-Lainé, directeur du Trésor et futur PDG du Crédit Lyonnais, J. Delors, alors chef du service des affaires sociales et culturelles au Plan, S. Nora, proche de C. Gruson qui occupera un poste de chargé de mission auprès de Chaban-Delmas entre 1969 et 1971, J. Ripert, directeur de l'INSEE et futur commissaire au Plan, J. Saint-Geours, premier Directeur de la prévision et qui prendra ensuite la direction du Crédit Lyonnais, ou encore Y. Ullmo, chef du service économique du Plan, par la suite directeur des synthèses économiques de l'INSEE, puis commissaire général adjoint. Cf. *Pour nationaliser l'État*, Paris, Seuil, 1968, p. 8. Sur la redéfinition de l'État et de ses limites dans le cadre de la modélisation, cf. également Bezes (P.), *Gouverner l'administration. Une sociologie des politiques de la réforme administrative en France (1962-1997)*, thèse de science politique, IEP de Paris, 2002, p. 108-123.

32. Bourdieu (P.), Boltanski (L.), *La production de l'idéologie dominante*, Paris, Demopolis-Raisons d'agir, 2008 [1^{re} publ.1976].

Pour mesurer l'importance de ces déplacements, il est cependant nécessaire de les analyser en dehors du cadre strict de la division des programmes de l'INSEE. Raison pour laquelle nous étudierons à présent les débats de la CEGF, principal lieu où sont discutées les hypothèses de politique économique sur lesquelles doit reposer le VI^e Plan. Cette commission a ceci de particulier qu'elle occupe au sein du Plan une position centrale, au sens où sont discutées en son sein les hypothèses les plus générales (en termes d'objectifs de croissance, de modalités de financement, etc.) sur lesquelles doit s'élaborer le VI^e Plan. Dans une période où les responsables politico-administratifs voient dans la planification une institution en déclin face aux forces du marché et de l'ouverture des frontières, le modèle offre des prises pour l'action. Mais la réalité que met en avant FIFI tend également à déstabiliser certaines des positions alors défendues par des organisations syndicales pourtant sorties renforcées des luttes de Mai 68, au-delà de la question propre de la politique économique.

Discuter de l'économie... ou discuter d'un modèle ?

Le processus de planification lors du VI^e Plan se déroule formellement en deux phases : (1) La première phase (d'octobre 1969 à mars 1970), sur laquelle nous nous focaliserons, consiste – en suivant les recommandations du gouvernement – à proposer les « options », soit les principaux objectifs à atteindre à cinq ans ; discutées successivement par le gouvernement et les assemblées, ces « options » sont arrêtées par une loi en juillet 1970. (2) Après les votes successifs et les modifications qui en résultent, le débat revient durant la seconde phase (d'octobre 1970 à avril 1971) au sein du Plan et des commissions. Il n'est plus alors question de déterminer les objectifs à moyen terme mais d'établir comment ceux-ci seront obtenus, ce qui génère de nouveaux débats parlementaires et au sein du gouvernement, finalisés par une loi en juillet 1971³³.

Dans ce cadre, la Commission de l'économie générale et du financement se voit attribuer pour responsabilité de « préparer le choix des orientations fondamentales du Plan et d'assurer la cohérence de ses options³⁴ ». Composée de soixante-quatre membres, cette commission est entièrement masculine, dans une période où la classe politique est marquée par une très forte division sexuelle du travail et par une conception de l'histoire associée à celle des « grands hommes ». En 1969, date d'entrée en fonction de la commission, l'âge moyen des membres était de cinquante et un ans, ce qui laisse supposer d'une part que

33. Par ailleurs, le VI^e Plan étend le recours aux commissions de modernisation, qui réunissent environ trois mille participants, soit près de mille de plus qu'au moment du V^e Plan. Lors des plans précédents, la participation des syndicats a été très variable, la CGT ayant d'ailleurs été temporairement exclue des commissions. Cf. Mioche (P.), « Syndicats et CNPF dans le Plan : l'amorce d'un consensus ? », in Rouso (H.), dir., *La planification en crises (1965-1985)*, Paris, Éditions du CNRS, 1987.

34. *Programme de travail des commissions de modernisation du 6^e Plan. Préparation du rapport sur les options*, Paris, La Documentation française, 1971.

certains d'entre eux ont été socialisés dans l'après Première Guerre mondiale, notamment au cours des années 1930 où se développent des réflexions – antagonistes – sur le planisme³⁵. Cela amène également à penser d'autre part que certains membres de la CEGF ont accompagné l'élaboration de la planification qui suit le programme du Conseil national de la Résistance³⁶, ou ont évolué dans des institutions au sein desquelles se développent des instruments de prospective³⁷. La CEGF compte en son sein quatorze énarques et dix polytechniciens ; on dénombre également onze titulaires d'un doctorat, principalement en droit, et vingt-quatre diplômés de Sciences-Po (ces deux derniers diplômes étant cumulables). Huit d'entre eux – comme d'autres hauts fonctionnaires et chargés de mission de l'INSEE, de la Direction de la prévision ou du Plan à la même époque – ont été liés au Club Jean Moulin, dont on sait qu'il a pu servir de lieu de « mise en convergence et de rationalisation de croyances éparses et parfois même contradictoires, visant à regrouper sous la même bannière des individus que seul leur engagement dans la planification réunissait jusqu'à présent de manière ponctuelle³⁸ ». On peut également noter la forte proportion de dix-huit inspecteurs des finances, sachant que l'on en compte simultanément en activité environ deux cents en moyenne³⁹. Une trentaine de membres de la CEGF ont occupé des postes de directeur de cabinet ou de conseiller technique dans des ministères, principalement au ministère de l'Économie. On compte enfin un nombre élevé de membres ayant travaillé dans le secteur bancaire, ou ayant assuré la direction d'une entreprise.

Ils cumulent ainsi, bien qu'inégalement, un ensemble de positions de pouvoir susceptibles de leur offrir des prises sur l'élaboration de la réalité, pouvoir d'ailleurs largement revendiqué⁴⁰. Notamment, ils sont passés par certains des *lieux neutres* étudiés par P. Bourdieu et L. Boltanski, caractérisés par leur refus de l'opposition partisane et par une conception apaisée du débat politique, que leur multipositionnalité ou encore leur foi dans une progression positive de la

35. Près d'un tiers des membres sont nés avant 1911, dont Philippe Lamour, qui participe à la création de la revue *Plans* au début des années 1930. Cf. Loubet del Bayle (J.-L.), *Les non-conformistes des années 30*, Paris, Seuil, 2001 [1^{re} éd. 1969].

36. Tels P. Delouvrier, R. Marjolin ou encore C. Gruson, qui ont participé pour les premiers à la création du Commissariat général au Plan, pour le dernier à celle du SEEF.

37. Comme Jérôme Monod, qui a été chargé de mission à la DATAR, dont il prend la direction en 1968.

38. Cf. Dulong (D.), *Moderniser la politique. Aux origines de la V^e République*, Paris, L'Harmattan, 1997, notamment p. 148-154.

39. Cf. Joly (H.), « Les carrières des ingénieurs du corps des Mines et des inspecteurs des Finances en entreprises : une analyse comparée depuis la fin du XIX^e siècle », communication au colloque DRM-IRISSO, « Les élites économiques en France et en Europe », Paris, 4-5 novembre 2010.

40. La période d'après-guerre a été l'objet de multiples récits par des haut-fonctionnaires ayant participé à la création et au développement d'institutions devenues centrales, telles que l'INSEE, la comptabilité nationale, le Plan ou encore la Direction de la prévision. Ainsi, parmi les soixante-quatre membres de la CEGF, dix-sept ont publié leurs mémoires ou des ouvrages à dimension autobiographique. Sur la dimension « héroïque » d'un grand nombre de ces témoignages, cf. Gaïti (B.), « Les modernisateurs dans l'administration d'après-guerre. L'écriture d'une histoire héroïque », *Revue française d'administration publique*, 102, 2002.

société à travers des instruments technologiques prospectifs ne peut que renforcer⁴¹. Ainsi, la CEGF regroupe à la fois des représentants syndicaux (dont notamment René Bonety pour la CFDT, Henri Krasucki pour la CGT, Jacques Tessier pour la CFTC, André Malterre pour la CGC), des industriels représentant le patronat comme Roger Martin, Ambroise Roux, mais également Pierre Porta pour le Centre national des jeunes dirigeants d'entreprises. Celui-ci joua un rôle important dans les transformations qui ont touché la figure patronale, en promouvant un « dirigeant » compétent en lieu et place d'un simple « propriétaire du capital », comme ce fut le cas dans l'agriculture sous l'action du Cercle national des jeunes agriculteurs, dont l'ancien président, Michel Debatisse, siége également à la CEGF au titre de secrétaire général de la FNSEA⁴². S'y ajoutent enfin des hauts fonctionnaires liés au Plan ou à l'INSEE (Claude Gruson, Pierre Massé, Jean Ripert), les directeurs des différentes directions du ministère de l'Économie et les présidents des commissions du Plan considérées comme les plus importantes. Qualifiée par le commissaire au Plan René Montjoie, qui la préside, d'« organe de synthèse de l'appareil de concertation⁴³ », la CEGF va se réunir près de quarante fois entre octobre 1969 et avril 1971.

Pour saisir comment l'introduction du modèle FIFI dans les débats de la CEGF déplace l'épreuve que le Plan se propose d'organiser, il sera nécessaire de rappeler, en premier lieu, les réflexions plus larges qui se tiennent à la fin des années 1960 sur le rôle de la planification. Pour les responsables de l'époque, le Plan apparaît bien moins adapté qu'au sortir de la guerre aux différents phénomènes économiques, suite notamment à l'ouverture des frontières et à la place nouvelle accordée au marché. En second lieu, nous avancerons que, face à ses remises en cause de la planification, l'introduction du modèle physico-financier est un moyen disponible pour rééquiper les responsables politico-administratifs, qui peuvent s'appuyer sur une autre forme de réalité, mieux ajustée aux problèmes qui les occupent. Les réactions que le modèle suscite sont toutefois très contrastées : les représentants syndicaux, qui s'inscrivent dans ces débats par un recours au langage performatif du « vouloir », entrent en conflit avec la réalité du modèle, dans laquelle les collectifs et la dimension politique des « travailleurs » n'ont pas de sens ou de valeur. Enfin, nous montrerons, en suivant les demandes formulées au sein de la CEGF de « variantes », simulations réalisées avec le modèle FIFI, comment se circonscrit la manière de faire de la politique économique à partir des instruments prospectifs élaborés par les modélisateurs, qui désarme en retour des formes d'action politique plus traditionnelles, elles explicitement fondées sur des valeurs.

41. Bourdieu (P.), Boltanski (L.), *La production de l'idéologie dominante*, op. cit.

42. Dulong (D.), *Moderniser la politique...*, op. cit., p. 102-125.

43. Compte rendu de la réunion du 9 octobre 1969, CAC 19890575, art. 59.

Forces de l'extérieur, faiblesses de la planification

Avant la réunion des commissions du VI^e Plan, les positions autour de la planification sont divergentes quant au rôle attribué à l'institution. Le texte de préparation des travaux de la commission, distribué aux participants, indique le cadre général des années 1968-1970 et les raisons déjà clairement identifiées de voir dans la politique à moyen terme du Plan certaines limites :

« Il serait inutile de développer les raisons pour lesquelles la prévision et la planification du développement économique et social rencontrent des difficultés croissantes ; l'accélération du progrès technique et la diversification des activités économiques ne permettent plus de fixer des objectifs de production immuables pour chaque grand secteur industriel ; l'ouverture des frontières rend l'économie française bien plus dépendante de la conjoncture internationale, elle-même rendue incertaine par l'instabilité du système monétaire ; les entreprises françaises doivent subir la concurrence de celle des autres pays du Marché Commun, qui n'ont pas les mêmes conceptions de la politique à moyen terme⁴⁴. »

Reprenant ces arguments, le commissaire au Plan, René Montjoie, inaugure la première séance en évoquant également « les conditions sans cesse renouvelées de la vie économique, et tout particulièrement le développement progressif de l'économie de marché (lié à l'ouverture sur l'extérieur), [qui] conduisent de toute évidence à infléchir sensiblement, voire même à modifier profondément, pour la préparation du VI^e Plan, le contenu et la nature de notre système de planification ». Il poursuit : « Il est de moins en moins nécessaire que le Plan se préoccupe de pourvoir en détail aux besoins des agents économiques et d'orienter leurs décisions : dans la majorité des cas, le marché y satisfait largement de lui-même, grâce notamment à l'étendue que lui donne l'ouverture de nos frontières⁴⁵. »

Le contexte général, du moins dans l'esprit de certains hauts fonctionnaires de l'époque qui voient dans le marché un mode de coordination particulièrement efficace, est celui d'un réaménagement de la planification, nécessaire suite notamment à « l'ouverture des frontières ». Parmi les tâches que le nouveau commissaire assigne à l'institution, il mentionne celles de « contribuer à faire mieux comprendre les exigences du changement » et d'« éclairer les problèmes que pose l'avenir de notre société ». Dans cette intervention qui met l'accent

44. CGP, Propositions en vue de l'organisation des travaux de la Commission de l'économie générale et du financement, 25 septembre 1969, CAC 19890575, art. 59.

45. Compte rendu de la première séance de la CEGF, 9 octobre 1969, CAC 19890575, art. 59, comme les extraits qui suivent. Polytechnicien et ingénieur des Mines, René Montjoie a fait un séjour d'un an à la *Cowles Commission*, centre de recherche en économie qui a joué un rôle important dans le développement de l'économétrie (cf. Desrosières (A.), *La politique des grands nombres*, Paris, La Découverte, 2000, notamment p. 387-391). Il a développé ces thèmes dans un rapport sur le développement industriel, codirigé en 1968 avec son prédécesseur au Commissariat général au Plan, François-Xavier Ortoli.

sur la nécessité du changement qui arrive, R. Montjoie évoque ainsi les objectifs (« buts fondamentaux que l'on assigne au développement économique et social pour la période couverte par le Plan ») et les programmes (« ensembles d'actions concourant à la réalisation des objectifs »), qui correspondent formellement aux première et seconde phases du VI^e Plan. Cette distinction prend sens dans un environnement administratif marqué par le développement de la « rationalisation des choix budgétaires » et plus amplement par un « idéal de gouvernement rationnel⁴⁶ ».

Du côté des organisations syndicales, la CFDT estime que « l'objectif fondamental de la planification doit consister à définir les moyens qui permettent de créer les conditions économiques d'une politique de plein emploi⁴⁷ ». Le choix des « options » durant la première phase d'élaboration du plan est jugé déterminant et, en cela, la CFDT demande que les procédures aboutissant à ce choix soient améliorées, car il devient très difficile de peser sur ces options durant la seconde phase. Elle s'élève contre le choix d'une seule variante, et souhaite « que plusieurs modèles de développement économique et social » soient réalisés. Plus précisément, ce sont « les aspects qualitatifs de la croissance économique qui doivent faire l'objet de l'examen des diverses instances chargées de la préparation du Plan ». La CFDT ne souhaite pas faire du Plan un « instrument prévisionnel de la conjoncture », alors que, dans le même temps, le patronat par la voix du CNPF pousse pour que le Plan soit révisé annuellement⁴⁸. Le document de la CFDT conclut que « le grand débat est celui sur les options et non pas le débat final sur le Plan lui-même ».

Les conceptions du Plan et de son rôle sont donc loin d'être unanimes lorsqu'en octobre 1969 se réunit pour la première fois la Commission de l'économie générale et du financement, peu après le discours sur la « nouvelle société » de Jacques Chaban-Delmas qui dénonçait « l'extrémisme des idéologies » et prônait également la « reconnaissance pleine et entière du fait syndical ». Le marché et l'ouverture extérieure apparaissent comme des phénomènes que les responsables appellent de leurs vœux, mais également comme des contraintes qui s'opposent à l'action de l'État et conduisent à repenser les objectifs de la planification. Le VI^e Plan suit également les révoltes de Mai 68, qui ont notamment mis en doute la rationalité et la figure technocratique, dont le recours aux prévisions est l'un des avatars. Jusqu'alors porté par une classe politique qui y voyait, jusqu'au milieu des années 1960, une « ardente obligation », le Plan – et le

46. Cf. Bezes (P.), *Réinventer l'État. Les réformes de l'administration française (1962-2008)*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, p. 99-126. Sur la rationalisation des choix budgétaires, cf. également Benamouzig (D.), *La santé au miroir de l'économie*, Paris, Presses universitaires de France, 2005, p. 67-127.

47. CFDT, Note de réflexion sur les procédures d'amélioration du VI^e Plan, janvier 1968, CAC 19890575, art. 24.

48. Sur les réflexions menées par le CNPF sur la planification à la fin des années 1960, cf. Brizay (B.), *Le patronat. Histoire, structure, stratégie du CNPF*, Paris, Seuil, 1975, p. 117-179.

type de politique économique qu'il promet – n'est plus considéré comme une institution complètement ajustée aux problèmes qui occupent les responsables politiques et administratifs : il doit être repensé⁴⁹. Dans ce cadre, l'introduction du modèle physico-financier, en esquissant les cadres d'une autre réalité, est un moyen pour rendre intelligibles aux responsables certaines de leurs difficultés. En déplaçant les débats, le modèle s'accompagne cependant de nombreuses contraintes, qui mettent en difficulté les positions jusqu'alors défendues par les organisations syndicales⁵⁰.

Premières confrontations avec FIFI

Les rapports de force qui prennent place au sein de la CEGF se manifestent notamment lors de l'introduction dans la discussion du modèle économique sur lequel le VI^e Plan va s'appuyer. Celui-ci change de statut dès lors qu'il n'est plus seulement l'objet de discussions de spécialistes – les économistes concepteurs de FIFI – mais se trouve pris dans un nouveau cadre au sein duquel il doit servir l'action. Ainsi, lors de la quatrième séance, Jacques Mayer, directeur des synthèses économiques de l'INSEE où a été élaboré le modèle, le présente devant la commission, en le qualifiant de « fort global et fort abstrait, mais qui n'en vise pas moins à représenter *le monde tel qu'il est* ». Les débats y évoluent selon un continuum lâche, entre deux positions : d'un côté, le modèle en tant que tel est écarté de la discussion, considéré comme un simple médiateur, pour se focaliser sur les chiffres qu'il a produit et juger de leurs conséquences ; de l'autre, il s'agit d'étudier et de comprendre le modèle, position qui s'accompagne d'une distance critique vis-à-vis des projections qu'il a permis d'élaborer. La présentation du « compte de départ », élaboré avant les premières réunions des commissions et fondé sur des hypothèses non discutées par ses membres, est l'occasion pour la CEGF de découvrir le modèle FIFI, générant de nombreuses réactions.

« La première impression qui se dégage d'une lecture rapide est que, si rien ne changeait dans les progrès de productivité, dans les comportements des agents économiques et dans la politique de l'État, nous aurions en 1975 une situation inacceptable. L'économie française est spontanément sur une mauvaise pente – dans la mesure évidemment où les résultats du modèle FIFI donnent une représentation fiable. S'il en est bien ainsi, il est d'une extrême importance de la souligner pour justifier des mesures actives qui ne seront pas nécessairement agréables à tout le monde⁵¹. »

49. Sur la force du mouvement planificateur jusqu'au milieu des années 1960, cf. Dulong (D.), *Moderniser la politique...*, *op. cit.*

50. Question qui n'est pas éludée par les modélisateurs : cf. notamment Courbis (R.), Pagé (J.-P.), « Techniques de projection macro-économique... », art. cit. ; Seibel (C.), « Techniques de projections macro-économiques et stratégies des acteurs dans la planification », *Revue française de science politique*, 23 (2), 1973.

51. Note de P. Massé annexée au compte rendu de la quatrième séance de la CEGF, 6 novembre 1969, CAC 19890575, art. 59.

Les points d'appuis aboutissant à la promotion de transformations « inévitables » et qui « risquent de ne pas plaire à tout le monde », sont ainsi le résultat d'une longue chaîne d'interdépendance, de personnes, d'objets et d'institutions. La représentation que propose la modélisation, bien qu'elle ne soit pas toujours prise comme un fait indiscutable, permet ainsi de *mettre en forme* des tendances et, selon la force des réseaux qui les soutiennent, d'asseoir une conception chiffrée et relativement stabilisée de l'avenir. Mais la posture que promeut le modèle FIFI n'est pas une position de passivité face aux problèmes que rencontre le développement de l'économie : elle amène même à promouvoir l'action et le changement. Elle le fait cependant dans les formats très spécifiques de la politique économique telle que l'envisagent les modélisateurs. Surtout elle consiste, dans le cadre du Plan, en une manière de constituer « l'accord », non pas qu'elle emporte l'adhésion de chacun, mais c'est par elle que les participants élaborent leurs (op)positions. Comme le montre lors d'une séance suivante la réaction du secrétaire général de la CGT, Henri Krasucki, à la présentation du modèle :

« Je me suis posé cette question : en quoi pourrais-je intervenir utilement dans une réunion comme celle-ci ? J'ai pensé qu'il n'était pas sans intérêt de connaître notre point de vue même si parfois il est choquant et s'il n'a aucune chance d'être retenu. [...] Je me limiterai à ce propos à une réflexion sur le "modèle" et son utilisation. Je pense que c'est une recherche technique intéressante, qui peut être un instrument de connaissance et de prévision et même donner déjà certaines indications utiles. Mais franchement il est loin d'être un instrument opérationnel. De plus, même au point, la cybernétique ne peut répondre aux questions qu'on lui pose et ces questions ne sont pas neutres. Dans le meilleur des cas, le "modèle" ne peut faire mieux que reproduire les mécanismes de l'économie actuelle. Il ne peut pas les changer et les questions qui lui sont posées sont nécessairement celles qui découlent de cette économie et des conceptions de politique économique qui s'y rattachent⁵². »

Dans cette longue intervention, le secrétaire général de la CGT identifie de nombreuses limites à la prise en compte de son avis et de celui de son organisation au sein du Plan, un avis qu'il qualifie lui-même de « choquant » dans cette enceinte. Les hésitations que génère la présentation du modèle relèvent notamment du rapport à la science alors entretenu au sein et autour du Parti communiste. De telles simulations présentent un certain attrait et, bien qu'il rejette la neutralité supposée de la « cybernétique », Henri Krasucki partage finalement le constat des autres intervenants en discutant directement le compte de départ. Mais en y opposant d'autres êtres comme d'autres phénomènes :

« La projection sur 1975, quelles que soient ses imperfections et ses lacunes sérieuses, fait apparaître que si les choses continuent comme elles vont, la situation dans cinq ans sera insupportable. [...] Mais nous n'avons aucune

52. Compte rendu de la sixième séance de la CEGE, 27 novembre 1969, CAC 19890575, art. 60.

responsabilité dans cette situation ; les travailleurs n'y sont pour rien, ils ont au contraire combattu la politique qui a conduit là. [...] Les auteurs du VI^e Plan et de la politique économique qu'il va représenter, doivent nécessairement compter avec cela car ce sont des réalités d'un certain poids dans la vie sociale et politique. [...] Il ne faut pas se méprendre sur l'état d'esprit des travailleurs. Seuls, ceux qui n'ont pas su l'évaluer et nous ont pris longtemps pour des visionnaires ont été surpris au printemps 1968. [...] Autrement dit, les uns et les autres refusent de faire les frais des mutations et de la concurrence et exigent que le progrès technique serve au progrès social. J'ignore comment on peut faire entrer ces données dans le mécanisme du "modèle physico-financier". Mais il faut bien que les auteurs du Plan les prennent de toute façon en considération parce que c'est encore une réalité⁵³. »

Les différentes personnes qui interviennent dans la CEGF tentent donc d'indiquer les voies à suivre dans les années à venir. De part et d'autre, des réalités s'affrontent, appuyées sur des preuves de nature très différente ; face aux entités qui ont pris place avec l'introduction du modèle, comme les « ménages » et les autres « agents économiques », le secrétaire général de la CGT en introduit de nouvelles telles que les « travailleurs », qui ne sont plus alors considérés comme de simples observateurs des politiques économiques mises en place par les responsables, mais comme des acteurs politiques en tant que tels, en se référant explicitement à Mai 68. Si le modèle se voit critiqué, ce n'est pas tant son obscurité qui est dénoncée que l'impossibilité d'y voir prendre sens des phénomènes d'autres formes, notamment ceux ayant une valeur certaine dans une *cité civique* qui n'accorde que peu de crédit aux attributions de causalité impersonnelles, sans reconnaître l'existence de collectifs. Face à un modèle qui « décrit ce qui arrivera sans doute si l'on ne fait rien », comme le rappelle en réponse le commissaire au Plan, les syndicats s'inquiètent des possibilités de prise en compte de leur point de vue et des risques de bureaucratisation technocratique qui l'accompagnent. La décision d'attribuer à un « groupe technique » associé à la CEGF la charge de traiter du modèle en tant que tel est en ce sens révélatrice : les débats « techniques » sont isolés des discussions ayant trait à « l'économie générale » et au « financement ».

La politique économique, une « variante » de l'avenir

À travers le jeu des « variantes », simulations de politique économique, on peut observer en pratique les différences de conception de la politique économique parmi les membres de la CEGF. Ceux-ci sont invités à proposer des mesures qui seront simulées grâce au modèle FIFI. Ainsi, près d'une quarantaine de variantes seront élaborées, mais principalement à l'initiative des modélisateurs eux-mêmes (formation professionnelle, concurrence accrue dans le secteur abrité, réduction du temps de travail, diminution de la TVA, stimulation de l'épargne des ménages, investissement accru des administrations, etc.). En effet,

53. *Ibid.*

les variantes directement commandées par les participants sont très faibles, certaines organisations syndicales se plaignant même de ne pas avoir obtenu celles qu'elles avaient pourtant réclamées⁵⁴. Comme des raisons, notamment d'ordre technique, conduisent les différentes parties prenantes de la CEGF à ne jamais avoir l'outil de modélisation en tant que tel « entre leurs mains » pour élaborer, au gré de l'imagination de chacun, des variantes, l'opération n'est réalisée que par les modélisateurs. Cette limite considérable s'accompagne également de la nécessité de comprendre les modalités de fonctionnement du modèle, de ce qu'il peut et ne peut pas simuler, pour le patronat comme pour les syndicats – les administrations et notamment la Direction du budget, principal commanditaire administratif de variantes, ayant été formées comme nous l'avons vu à l'utilisation de FIFI⁵⁵. Le patronat, qui va solliciter le développement de variantes dont certaines de « forte croissance⁵⁶ » en s'appuyant sur l'exemple japonais alors constitué en référence, évoque par la voix de Roger Martin, à cette époque PDG de Saint-Gobain et président de la commission de l'Industrie, les incompréhensions que suscite FIFI :

« Nous disposions pour une étude de ce genre d'un modèle physico-financier élaboré par les spécialistes du Plan et de la Prévision, mais Phy-Fi, tel était son surnom, ne fonctionnait qu'à sens unique. Il ne savait que dire le taux d'expansion correspondant aux données qu'on lui fournissait. L'exploration du domaine des taux très élevés ne pouvait donc se réaliser que par tâtonnements successifs. Toute cette affaire fit du bruit. La formule magique d'expansion à la japonaise fut prononcée – on parlait déjà beaucoup du Japon – et, le surnom d'opérette aidant, il n'en fallut pas plus pour déchaîner les gazettes. Les technocrates du Plan voulaient mettre la France et les Français à l'heure japonaise⁵⁷. »

Le patronat, qui souhaitait fixer *a priori* le taux de croissance, en posant la question des conséquences sur les autres agrégats économiques d'une croissance forte, est confronté à la logique du modèle : il s'agit en effet de proposer des politiques économiques (portant donc sur la redéfinition de paramètres exogènes), permettant d'atteindre un certain taux de croissance (résultat endogène des différentes équations du modèle) et non l'inverse.

Un problème similaire va occuper les syndicats, à travers la demande de l'un des représentants de la CGT, qui est intéressé de connaître les conséquences d'une variante de hausse des salaires, dans laquelle les salaires les plus faibles

54. Cf. le commentaire des représentants des organisations agricoles, *Rapport de la Commission de l'économie générale et du financement*, annexe au rapport sur les options, Paris, La Documentation Française, 1970, p. 77.

55. Les syndicats disposaient toutefois, parmi les nombreux syndiqués et proches du Parti communiste au sein de l'INSEE et de la Direction de la prévision, de relais suffisants pour savoir qu'ils allaient être confrontés au modèle lors du travail en commission.

56. Compte rendu d'une réunion tenue au CNPF sur le thème d'une variante forte de croissance, 19 décembre 1969, CAC 19890575, art. 64.

57. Martin (R.), *Patron de droit divin*, *op. cit.*, p. 313-314.

seraient plus fortement augmentés que les salaires les plus élevés. À cette époque, les syndicats et notamment la CGT avaient pleinement réinvesti la question de l'augmentation salariale, tentant parfois d'y agréger les autres revendications de Mai 68, dans la tradition d'une *critique sociale*⁵⁸. Or le salaire ne constitue plus en tant que tel un *instrument* de politique économique, mais seulement un *résultat*. Les représentants de la CGT ne manqueront pas de noter que la fixation des salaires relève de rapports de force entre pouvoirs publics, entreprises et salariés, qui ne peuvent être complètement retraduits dans une analyse quantitative. Cette demande de variante qui restera sans suite, illustre les différences de conception de la politique économique des modélisateurs et des syndicats ouvriers à l'époque. Dans le modèle, aucun comportement n'est d'ailleurs associé aux « salariés », qui n'apparaissent que sous la forme de « ménages », sans appartenance à différentes catégories professionnelles, empêchant par conséquent de traiter de la question de la différenciation salariale et de la répartition des revenus⁵⁹.

Le recours au modèle exige donc d'adhérer, au moins en partie, à la conception de la politique économique qu'il avance. Celle-ci suppose, du moins dans la version qu'en promeuvent les modélisateurs, d'identifier dans un premier temps les problèmes du développement économique, avant de proposer des mesures visant dans un second temps à les corriger, et d'adhérer ainsi à une vision que se font de l'action politique les responsables politico-administratifs. Elle demande, par là même, de suspendre ses engagements politiques spontanés – qui amèneraient à défendre, coûte que coûte, une revendication particulière – pour traiter, preuves à l'appui, des difficultés identifiées qui se posent à l'ensemble du pays. Plus encore que dans les solutions de politique économique, c'est dans la définition de ce que sont les problèmes à régler qu'intervient FIFI. En l'occurrence, prendre le point de vue du responsable – opération plus ou moins évidente selon que son activité est celle d'un industriel, d'un syndicaliste, d'un haut fonctionnaire ou d'un représentant d'une organisation agricole, mais sûrement facilitée lorsque l'on cultive une multipositionnalité – demande d'*attribuer* à certains phénomènes une réalité suffisante pour y associer des limites à l'action politique.

Cette situation va amener CFDT et CGT à refuser toute élaboration de variantes, la CGT justifiant ainsi, par la voix de ses représentants, sa position vis-à-vis du modèle : « Il est progressivement devenu évident que le modèle ne pouvait fonder qu'un certain type de politique économique et qu'il enferma

58. Boltanski (L.), Chiapello (È.), *Le nouvel esprit du capitalisme*, op. cit., p. 241-290.

59. La CFTEC le déplore dans ses commentaires sur le modèle : « Le modèle physico-financier dans la préparation du VI^e Plan », *Rapport du groupe technique de la Commission de l'économie générale et du financement*, Paris, La Documentation Française, 1971, p. 93-94. Ces débats prennent place après la tentative avortée de « politique des revenus » lors du V^e Plan, portée par J. Delors et P. Massé, qui conduira notamment à la création en 1966 du Centre d'étude des revenus et des coûts.

les discussions dans des dilemmes qui n'étaient pas ceux de la réalité. Pour nous, la condamnation par la CGT des options du VI^e Plan a donc aussi le sens d'un refus de l'analyse économique qui sous-tend le modèle⁶⁰. » À cette condamnation par la CGT des « options » votées en juillet 1970, suivra le départ de la CFDT, en septembre 1970, qui informe le commissaire au Plan de sa décision de ne pas continuer à siéger lors de la seconde phase⁶¹. Malgré ces condamnations successives, le travail de la CEGF dans cette première phase se poursuit et aboutit à trois « comptes », élaborés à partir du modèle. Ils portent respectivement sur une croissance de 5,5 %, 6 % et 6,5 % pour la période 1970-1975, sur laquelle porte le VI^e Plan. C'est à partir de ces « trois choix proposés » au gouvernement que celui-ci, ainsi que les différentes assemblées, vont désormais débiter leur travail.

En mettant publiquement au jour l'existence d'un état futur de l'économie si aucune mesure n'était prise, situation qualifiée par beaucoup d'« intolérable » et qu'il s'agit de corriger, c'est au risque de se voir accuser d'irresponsables ou encore de passésistes que les personnes qui mettent en doute la validité du modèle s'exposent⁶². Les critiques que formulent les syndicats, tributaires en cela de ce que leur offrent comme prises les institutions, ne se fondent alors plus tant sur des personnes saisies en termes de collectifs d'appartenance (comme par exemple, un *patron* susceptible d'appartenir à une *classe*) mais sur des outils, en l'occurrence un modèle, déplaçant sensiblement le type d'oppositions qui prévalaient au sein du Plan à travers la représentation d'intérêts professionnels⁶³. Par ces déplacements successifs, se défont – ou tout du

60. Avis de Monique Florenzano et Christian Pontagnier, représentant la CGT au sein du groupe technique chargé de discuter du modèle FIFI. Comme elle nous l'a explicité lors d'un entretien, Monique Florenzano, alors économiste au CNRS, s'était à cette époque entretenue avec les représentants de la CGT à la CEGF (Henri Krasucki et Jean-Louis Moynot) pour leur indiquer les limites identifiées du modèle. Cf. « Le modèle physico-financier dans la préparation du VI^e Plan », *loc. cit.*, p. 85.

61. « Il nous semble grave que, pour la première fois, les options du VI^e Plan situent la planification en sous-ordre de l'économie de marché. [...] Alors que la planification devrait traduire une politique volontariste dans tous les domaines, par-delà de généreuses déclarations d'intentions, le VI^e Plan entérine et aggrave la suprématie d'une croissance industrielle aveugle parce que dictée par le seul profit » (Lettre de E. Descamps à R. Montjoie, 4 septembre 1970, CAC 19890575, art. 187). Ce départ d'une organisation syndicale objet, au début des années 1970, de multiples tensions, prend sens par l'investissement idéologique jugé nécessaire pour contrer sur le plan syndical une CGT liée au Parti communiste, et dans lequel la référence à la « planification démocratique » est centrale. Celle-ci fait même partie des trois caractéristiques de la société socialiste que la CFDT prône lors du congrès de 1970, à côté de l'autogestion et de la propriété sociale des moyens de production. Cf. Defaud (N.), *La Cfdt (1968-1995)*, Paris, Presses de Science Po, 2009, p. 39-43.

62. De telle manière que ces controverses tendent, dans le cadre tout du moins d'un régime politique s'appuyant sur l'expertise, à prendre forme sous l'opposition entre approches *réalistes* d'une part, qui favorise l'action car considérant que les « choses » existent en tant que telles, sans qu'une enquête nécessite d'être menée pour attester de leur existence ; *constructionnistes* d'autre part, pour lesquelles ce qui se donne à voir n'est jamais que le résultat de processus pouvant toujours être le résultat de jeux d'intérêts. Cf. Boltanski (L.), *De la critique*, *op. cit.*, p. 203-212 et Desrosières (A.), *La politique des grands nombres*, *op. cit.*

63. Sur le déclin des références aux classes sociales, qui se généralise dans les années 1980, cf. Boltanski (L.), Chiapello (È.), *Le nouvel esprit du capitalisme*, *op. cit.*, p. 376-401 ; cf. également Pierru (E.), Spire (A.), « Le crépuscule des catégories socioprofessionnelles », *Revue française de science politique*, 58 (3), 2008.

moins, s'affaiblissent – des critiques s'appuyant sur des dispositifs jusqu'alors suffisamment solides pour prétendre à un haut niveau de généralité ; comme si le recours à la représentation d'un modèle syndical qui s'incarne dans les débats par un recours systématique au « nous » et à l'appel aux collectifs qu'il représente, perd progressivement de sa force face aux métrologies établies par les modélisateurs – dont les syndicats pressentent pourtant bien qu'elles sont incapables de recouvrir la totalité du champ de l'expérience. Car la réalité mise en avant par le modèle permet, en outre, de mettre en défaut certains des recours pratiques des organisations syndicales. Celles-ci, dans l'incapacité de disposer de centres de calcul pouvant faire émerger une tout autre réalité, s'en remettent traditionnellement à deux formes d'actions – qui n'épuisent évidemment pas leur répertoire – pour opposer leurs vues : d'une part, la défection des institutions (comme la CFDT qui se retire du Plan en septembre 1970) ou la mobilisation collective sous ses différentes formes ; d'autre part, le recours à la loi et à ses nombreux dispositifs aptes à clore un litige par la décision à valeur générale de l'institution juridique. Mais que serait un procès portant non plus sur des *responsables*, faits de corps et de chair et à qui l'on peut imputer une intentionnalité présumée, et où le banc des accusés serait occupé par un *objet* impersonnel, difficilement représentable sinon par les machines informatiques qui lui permettent de s'exécuter et par l'ensemble des équations qui le constituent, dénommé FIFI ? Et de même, quelle forme pourrait prendre une manifestation contre un modèle économique ?

Conclusion : la réalité des instruments

« Une telle politique a été testée et, à ne considérer que les résultats quantitatifs des travaux économétriques, semble possible et par là même souhaitable. »

Rapport sur les options du VI^e Plan, 1970

Se focaliser sur ce moment de l'histoire de l'administration française permet de saisir certaines des transformations de l'État, qui passe schématiquement d'une logique d'ingénieur – dans laquelle les hauts fonctionnaires se pensent comme des hommes capables, s'appuyant sur des métrologies susceptibles d'orienter leurs actions à long terme – à une conception gestionnaire, où la question de l'attribution des actions n'est plus tant du ressort des responsables eux-mêmes que d'une réalité que la génération précédente a contribué à faire exister⁶⁴. Cette transformation, qui n'est cependant pas limitée à cette opération de modélisation, est caractéristique selon nous d'un mode de gouvernement

64. Sur la place des statistiques et leur accrochage avec l'État dans différents types de régimes politiques, cf. Desrosières (A.), « Historiciser l'action publique : l'État, le marché et les statistiques », in Laborier (P.), Trom (D.), dir., *Historicités de l'action publique*, op. cit.

s'appuyant sur l'économie – et sur ses instruments – pour rendre compte d'un espace des possibles toujours plus réduit⁶⁵.

Étudier les instruments qui permettent d'étayer et de fonder les interprétations des responsables nous amène enfin à interroger les formes de coordination de l'action au sein de la classe dirigeante, question essentielle pour qui souhaite mieux comprendre les conditions de possibilité de la critique. Dans le cas qui nous occupe, on peut observer que les déplacements successifs de la réalité économique à travers la modélisation, mais plus généralement par le recours à des métrologies statistiques, ont deux principales implications. La mise au jour d'une telle réalité a pour conséquence, en premier lieu, de dépersonnaliser le travail des responsables, en donnant des raisons dotées d'une objectivité – et donc d'une autonomie – suffisantes pour les défaire de certaines de leurs obligations, la modélisation étant dans le cas étudié un outil d'attribution de causalités impersonnelles, comme le montre par exemple le traitement de la « contrainte extérieure ». D'où le débat régulier sur l'indépendance des institutions chargées d'établir cette réalité, indépendance qui, dans bien des cas, est une aubaine pour les responsables.

Mais les déplacements de la réalité offrent également la possibilité, en second lieu, d'étendre les raisons de l'action – et/ou de l'inaction – à ceux qui en sont les visées principales, à savoir les personnes que l'on qualifie généralement d'« ordinaires ». En effet, pour que les raisons d'agir des responsables soient comprises et rendues descriptibles par tout un chacun, la réalité sur laquelle ils s'appuient doit nécessairement avoir une dimension *publique*⁶⁶. C'est notamment à cette condition que peut s'élaborer une même forme d'interprétation des limites de l'action politique et de ceux qui l'incarnent⁶⁷. Pour mieux

65. Parmi les enquêtes sur ce type d'instruments, citons le travail mené par Ogien (A.), *L'esprit gestionnaire. Une analyse de l'air du temps*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1995.

66. On peut comprendre en ce sens les injonctions à la publicisation de FIFI, comme celle de Pierre Massé qui demande « à extraire si possible du modèle FIFI un sous-modèle à visée pédagogique auquel il faudrait donner la plus grande diffusion ». Il faut également se tourner vers les nombreux articles de presse qui tentent de présenter la logique du modèle et les ouvrages proposant d'explicitier la démarche du Plan, tels Atreize, *La planification française en pratique*, Paris, Éditions Ouvrières, 1971, ouvrage collectif réalisé par la division des programmes où a été élaboré le modèle, ou encore, dans un autre registre, Albertini (J.-M.), *Faites le VI^e Plan vous-même*, Paris, Éditions Ouvrières, 1971. Enfin, rappelons que les modernisateurs du Plan ont travaillé au développement de la presse économique, comme l'a montré Riutort (P.), « Le journalisme au service de l'économie. Les conditions d'émergence de l'information économique en France à partir des années 50 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 131-132, 2000.

67. Le travail que nous menons par ailleurs sur un événement public ayant précisément pour visée explicite de diffuser le raisonnement économique au plus grand nombre – à savoir les « journées de l'économie » –, nous amène à avancer que le réalisme ordinaire vis-à-vis des phénomènes traditionnellement rattachés au domaine économique (la croissance, la dette, les retraites, les licenciements, etc.) n'est pas particulièrement différent de celui que peuvent manifester les responsables face à ces mêmes phénomènes. Et que dans la reconnaissance d'une certaine réalité à ceux-ci est en jeu, *in fine*, un sens de la normalité. Cf. Angeletti (T.), « Dire l'économie. Les "journées de l'économie" comme instance de confirmation », *Sociologie*, 2 (2), 2011.

comprendre comment se transforment les rapports, plus ou moins distancés, que les responsables entretiennent avec ces métrologies, il faudrait étudier sur une plus longue temporalité les points de passage entre périodes de « science normale », pour reprendre l'expression de Kuhn, et moments dits de « crise⁶⁸ ». Lors de ceux-ci, les responsables peuvent alors adopter soit la position qui consiste à *tenir* et à *maintenir*, par tous les moyens possibles, les métrologies de mise en cohérence de la réalité ; soit celle invitant à rompre au moins temporairement avec ces instruments pour en substituer de nouveaux, afin d'intégrer des phénomènes jusqu'alors non pris en compte, au prix, peut-être, de la perte de leur potentiel critique.

Thomas ANGELETTI est doctorant en sociologie, rattaché au Groupe de sociologie politique et morale (GSPM – École des hautes études en sciences sociales). Ses recherches portent sur les transformations de l'État, saisies au croisement de deux mouvements : d'une part le recours croissant à l'expertise des économistes dans la pratique gouvernementale ; d'autre part le déclin des institutions fondées sur une

représentation de la société en termes de classes sociales ou de groupes professionnels. Il a récemment publié : « Dire l'économie. Les "journées de l'économie" comme instance de confirmation », *Sociologie*, 2 (2), 2011 ; « (Se) rendre conforme. Les limites de la critique au Conseil d'analyse économique », *Tracés*, 17, 2009.

thomas.angeletti@ehess.fr

68. Sur ce point, voir les propositions d'Emmanuel Didier dans son étude sur les enquêtes statistiques de l'Amérique agricole et urbaine de la première moitié du XX^e siècle. Cf. Didier (E.), *En quoi consiste l'Amérique ? Les statistiques, le New Deal et la Démocratie*, Paris, La Découverte, 2009.